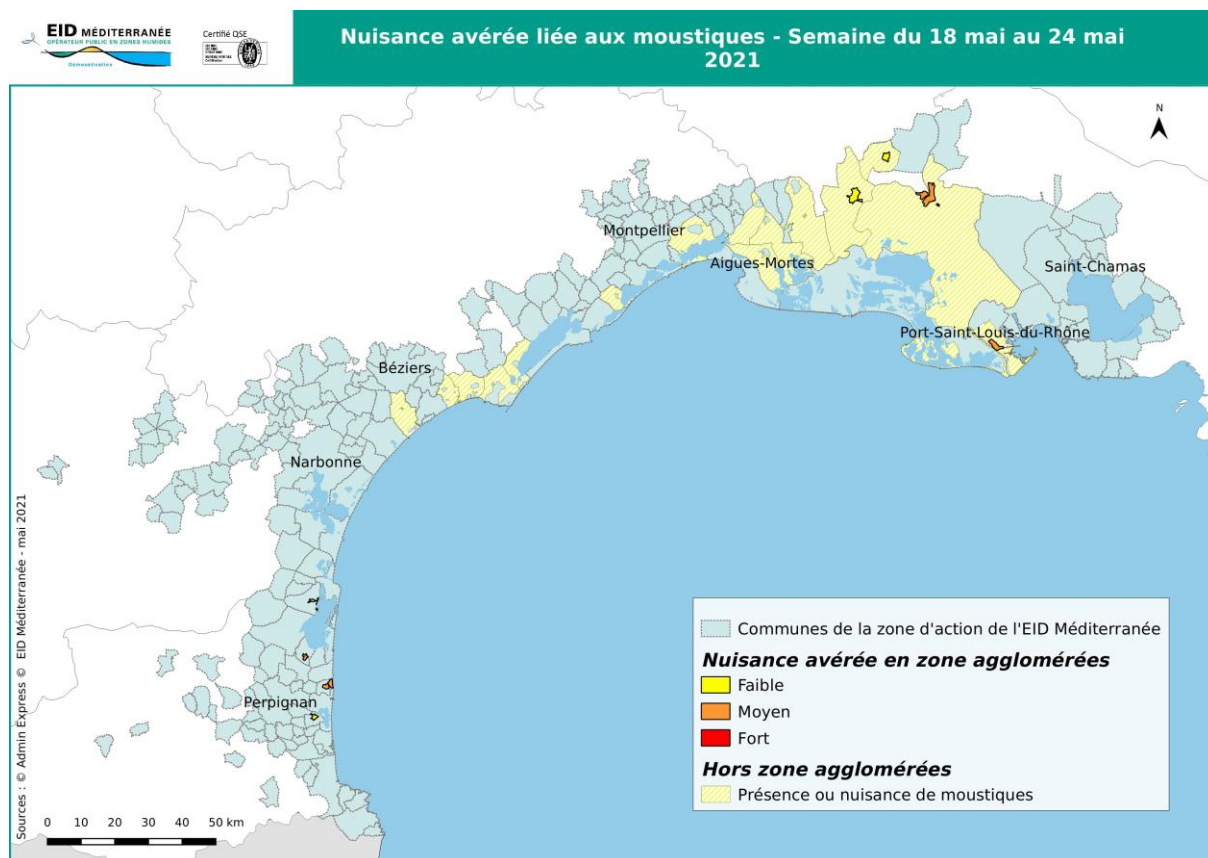


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 17 au 23 mai 2021



Au cours de la semaine du 17 mai 2021 :

Les premières émergences résiduelles de moustiques adultes issus des zones humides ont été constatées, suite aux éclosions de larves provoquées par des pluies et des coups de mer, à compter de fin avril. Leur intensité a varié selon les endroits et a été globalement plus marquée dans les Bouches-du-Rhône. Autour des territoires non démoustiqués (Gard et Bouches-du-Rhône), en raison de migrations de femelles s'ajoutant aux résidus locaux, créant ainsi un surplus, lorsque la force des vents baissera et qu'ils viendront de la mer, les nuisances pourront être soutenues sur certains territoires communaux les plus exposés.

Globalement, la sollicitation par les particuliers reste faible.

Au cours de la semaine du 17 mai, seuls des traitements par voie terrestre ont été conduits, sur 120 hectares de zones humides, portant le total 2021 à plus de 8 600 hectares traités, contre 13 800 hectares en 2020 à la même date.

En ville, les traitements de *Culex pipiens* ont démarré sur 3 300 avaloirs. Les premiers moustiques-tigres (*Aedes albopictus*) sont observés.

À compter du 24 mai 2021 :

Le beau temps pourrait favoriser le ressenti de nuisance, particulièrement en dehors des agglomérations et en fin d'après-midi, à l'extérieur. Mais quelques situations de nuisances dues aux moustiques « ruraux » sont possibles en ville ces prochains jours.

En ville, l'activité « urbaine » augmente progressivement.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Les migrations de moustiques adultes s'opèrent progressivement, depuis les zones humides vers les zones urbaines de Port-Saint-Louis-du-Rhône et de Salin-de-Giraud, mais semblent pour le moment essentiellement cantonnées aux pourtours du fleuve. Elles devraient s'étendre peu à peu, durant la semaine, vers le centre des agglomérations, aggravées par les moustiques des secteurs non contrôlés alentour. L'agglomération d'Arles commence à être impactée et les nuisances sont fortes dans la ripisylve jusqu'aux territoires riverains. Les températures matinales fraîches et les légers vents de nord de ce week-end ont abaissé significativement la sensation de nuisance mais celle-ci devrait sensiblement augmenter au cours de la semaine.

- **Gard** : Des nuisances restent perceptibles en milieu rural, localement, soit du fait d'inefficacité partielle de certains traitements, soit du fait de la proximité de zones non démoustiquées. Cependant, le vent d'ouest, qui se maintient, et la fraîcheur relative pour la saison font que cette situation reste stable et moins ressentie par la population. Cette tendance pourrait se poursuivre cette semaine. Les jours passant réduisent la menace d'une intrusion massive des moustiques en zones urbaines, sinon de façon dispersée. Après la fauche des prés, les irrigations pourraient démarrer sur Saint-Gilles, Bellegarde, Beaucaire... Les traitements sur *Culex pipiens* sont en cours à Aigues-Mortes et au Grau-du-Roi. Les premiers adultes d'*Aedes albopictus* (moustique-tigre) sont observés, notamment au Grau-du-Roi.

- **Hérault** : Même si durant ces derniers jours, la Tramontane a atténué quelque peu le phénomène, quelques nuisances résiduelles localisées faisant suite aux derniers traitements sont encore présentes sur une partie de la frange littorale de la zone d'action. Celles-ci se feront sentir surtout en fin d'après-midis, comme sur les communes d'Agde, de Marseillan, de Portiragnes ou encore de Vias particulièrement en dehors des zones agglomérées. Toutefois, le risque de débordement dans les quartiers périphériques n'est pas nul.

- **Aude** : Quelques *Aedes detritus* et *Aedes caspius* sont présents ici et là, en garrigue et en plaine, comme sur la plaine viticole de Coursan, mais aucun nouveau risque n'est identifié en zone agglomérée. Les irrigations se poursuivent, notamment sur l'étang de Marseillette, et pourraient, selon les superficies « positives », faire l'objet de traitements, y compris par voie aérienne. Les traitements contre *Culex pipiens* sur le domaine public urbain se poursuivent à Narbonne.

- Pyénées-Orientales** : La nuisance résiduelle à *Aedes caspius* en zones urbanisées est observée sur le pourtour des zones humides (Salses-le-Château, Canet-en-Roussillon) ayant été sujettes aux submersions des premières semaines de mai. Cette nuisance, *a priori* moyenne dans les situations les plus exposées, pourrait se faire sentir dans les prochaines semaines, notamment en début et en fin de journées. Les traitements en zones urbanisées sur *Culex pipiens* se poursuivent cette semaine à Perpignan. *Aedes albopictus* (moustique-tigre) se fait sentir très localement, comme à Toulouges.

